



Marseille le 21 juin 2021

Monsieur le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

Objet : alerte postes de psyEN à pourvoir

Monsieur le recteur

Depuis plusieurs années, nos organisations syndicales tout comme les psyEN eux-elles-mêmes vous alertent quant à leurs conditions de travail sur des secteurs nettement trop chargés, pouvant dépasser 5000 élèves lorsqu'il s'agit en plus de gérer les secteurs voisins. La gestion commune des psyEN EDO et EDA par la DPE2 n'a malheureusement pas permis de résoudre les disparités de traitement quant à l'occupation des postes et la question du non remplacement des psy EN EDA reste entière dans notre académie. Nous insistons sur le fait que cela se traduit par de réelles situations de souffrance au travail pour les collègues, et de souffrance non prise en charge à l'école pour les élèves. Le refus total d'embauche de psyEN sur les postes laissés vacants dans le premier degré a même conduit à orienter des psyEN EDA contractuelles depuis plusieurs années vers la spécialité EDO pour retrouver un poste.

L'année dernière s'est avérée très difficile et a nécessité une gestion toute particulière, sans aucune attention, aucun moyen déployé, aucune solution de remplacement des psyEN absent.es ou non affecté.es.

Cette année ce n'est qu'entre janvier et février que quelques psyEN non titulaires ont été recruté.es pour venir en renfort sur des secteurs vraiment en souffrance, affectations vraiment trop tardives et insuffisantes, avec des conditions contractuelles vraiment dégradées (contrats de 6 mois maximum, sans frais de déplacements, sans formation).

L'année qui arrive ne faisant pas exception, selon nos informations, plus de dix postes de psyEN restent vacants au niveau des RASED, essentiellement dans les Bouches-du-Rhône. Certaines zones se trouvent totalement désertées : les 4 postes d'Istres-Fos sont vacants, toujours 2,5 postes à pourvoir sur les 4 de Martigues-Port-de-Bouc, toujours 3 postes vacants sur les 4 de Marseille Corniche, mais également Chateauneuf, Port St Louis, Marseille Mazargues, Capelette.....

Monsieur le recteur, comment comptez-vous répondre à cette demande urgente ?

Le SNES-FSU et le SNUipp-FSU vous demandent de procéder, sans attendre la rentrée, à l'embauche de psy EN avec des contrats couvrant la totalité de l'année scolaire. Il est nécessaire de pourvoir tous les postes de psyEN du premier comme du second degré, mais également d'assurer le remplacement des congés longs et la compensation des décharges syndicales, ce qui n'est pas le cas pour le moment à Aix-Marseille.

Soyez assuré, Monsieur le recteur, de notre attachement au service public d'éducation.

Marion Chopinet
Secrétaire académique du SNES-FSU Aix-Marseille

Virginie Akliouat
Secrétaire générale du SNUIPP-FSU13